

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publication des comptes semestriels – Information sur le Programme Skylander

25 janvier 2012



Suite à la communication de la société russe AVIAMOST Ltd le 24 janvier dernier, GECI International confirme la signature d'un MoU (Memorandum of Understanding, en français Protocole d'Accord \*) portant sur l'achat de 40 avions Skylander, sur laquelle la Société a déjà communiqué le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Il est précisé ce jour que ce protocole d'accord porte également sur une option d'acquisition de 260 appareils supplémentaires. La signature du contrat de vente et d'options est prévue au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012 et les premières livraisons en 2014.

D'autre part, et suite à la diffusion d'informations confidentielles sur le financement du Programme Skylander, GECI International a demandé la suspension du cours des valeurs GECI International et GECI Aviation, dans l'attente d'un communiqué ultérieur à ce sujet.

Concernant le financement du Programme Skylander, GECI International prend actuellement toutes les dispositions nécessaires pour progresser dans son tour de table. Dans ce contexte, le Président du Conseil d'administration a décidé du report au 31 janvier 2012 des Conseils d'administration prévus ce jour, concernant l'arrêté des comptes semestriels à fin septembre 2011 des sociétés GECI International et GECI Aviation.

Les comptes des sociétés GECI International et GECI Aviation seront publiés à l'issue des Conseils d'administration du 31 janvier 2012.

La cotation des valeurs reprendra le lendemain, mercredi 1<sup>er</sup> février 2012.

### A propos de GECI Aviation

GECI Aviation, filiale du groupe GECI International, est dédiée au développement, à la production et à la commercialisation d'avions bi turbopropulseurs. L'offre de GECI Aviation porte sur deux appareils. Le F406, produit par Reims Aviation Industries, est reconnu par les opérateurs du monde entier comme un avion particulièrement adapté aux missions de surveillance. Le Skylander SK-105, de Sky Aircraft, capable de transporter 19 passagers ou jusqu'à 2,7 tonnes de fret et d'opérer dans des environnements extrêmes, sur des pistes courtes et sommaires, est un avion performant et économique, sans équivalent dans sa catégorie.

GECI Aviation est cotée sur le marché Alternext de NYSE – Euronext Paris

**Code ISIN (action) : FR0010449199 – ALRAI**

GECI Aviation est labellisée « Entreprise Innovante » par Oseo / Anvar

---

### Contacts :

**GECI Aviation**

[deborah.hamon@geci.net](mailto:deborah.hamon@geci.net)

*\*MoU : accord de volontés formel, préalable à un contrat de vente. Avant-contrat préparatoire signé entre deux parties, destiné à exprimer les principaux éléments de la volonté des parties et à poser les principes de la négociation du futur contrat.*